

NOUVEAU : pour le concours 2009, l'épreuve d'économie devient une épreuve d'économie et de droit.

PRESENTATION DE L'ÉPREUVE DU CONCOURS 2009

Durée : 4 heures

Concernant le droit :

Le sujet, d'une durée de 2 h 30, comporte trois parties à traiter obligatoirement :

- la résolution d'un cas pratique
- l'analyse d'un arrêt ou d'un contrat
- une question d'actualité juridique

Partie 1 : résolution d'un cas pratique

La résolution d'un cas pratique permet de s'assurer que le (la) candidat (e) a acquis les connaissances fondamentales définies dans le programme, et qu'il (elle) sait les utiliser pour apporter la bonne réponse juridique au problème de droit posé par le litige.

Partie 2 : analyse d'arrêt ou* de contrat :

Analyse d'arrêt : l'analyse d'arrêt (arrêts de la Cour de cassation exclusivement) permet de vérifier que le (la) candidat (e) sait identifier le problème de droit, la réponse du juge qui y est apportée ainsi que le raisonnement mis en œuvre pour aboutir à cette réponse.

Analyse de contrat : l'analyse d'un contrat doit permettre de démontrer que le (la) candidat (e) est en mesure de qualifier le contrat juridiquement, d'en déterminer la cause et l'objet, d'identifier les parties et leurs obligations respectives et enfin d'identifier la ou les sanctions prévues en cas d'inexécution.

* Les sujets contiendront l'une ou l'autre analyse selon un rythme irrégulier.

Partie 3 : question d'actualité juridique

La question d'actualité juridique (actualité législative et/ou jurisprudentielle) a pour objectif de vérifier que le (la) candidat (e) est en mesure de présenter de manière structurée (plan en deux parties) les arguments juridiques d'une question, faisant débat, en rapport avec le thème et la période de référence fixés par l'arrêté ministériel.

Pour le sujet 2009, le thème retenu est : "les fonctions du droit dans la société contemporaine" et la période de référence s'étend du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008.

Concernant l'économie

L'épreuve d'économie comporte deux parties distinctes : un questionnement synthétique sur les contenus du programme ou les thèmes qui s'y rattachent (40 % de l'épreuve), une réflexion argumentée sur un thème proposé (60 %). Elle dure 1 h 30.

Cette épreuve évalue le niveau d'acquisition des compétences développées lors de l'étude du programme de classes préparatoires économiques et commerciales défini

par l'arrêté du 24-07-2007 et paru au JO du 4-09-2007.
 La 1ère partie prend la forme d'un questionnaire à choix multiples destiné à apprécier la précision des connaissances relatives aux bases conceptuelles de l'analyse économique et aux modèles explicatifs.
 La réflexion argumentée qui peut prendre la forme d'un développement structuré, permet d'évaluer les qualités d'analyse, de synthèse et d'argumentation des candidats. Elle permet aussi d'apprécier la capacité des candidats à combiner une connaissance rigoureuse des fondamentaux de l'économie à une ouverture sur les grandes questions économiques et sociales actuelles.

ÉPREUVE 2008

Durée : 3 heures

Aucun document n'est autorisé, hormis les documents joints aux sujets.
 Il vous est demandé de limiter le nombre de pages à 6, tout dépassement ne pouvant se justifier que par la qualité de l'argumentation et de la problématique.
 Le candidat traitera au choix l'un des deux sujets suivants.

SUJET 1 (sans document)

Au regard de l'émergence de nouvelles puissances économiques (Chine, Inde...), peut-on dire que l'industrie française est vouée au déclin ?

SUJET 2 (avec documents)

L'appréciation relative de l'euro vis-à-vis du dollar est-elle justifiée par les fondamentaux de ces deux économies ?

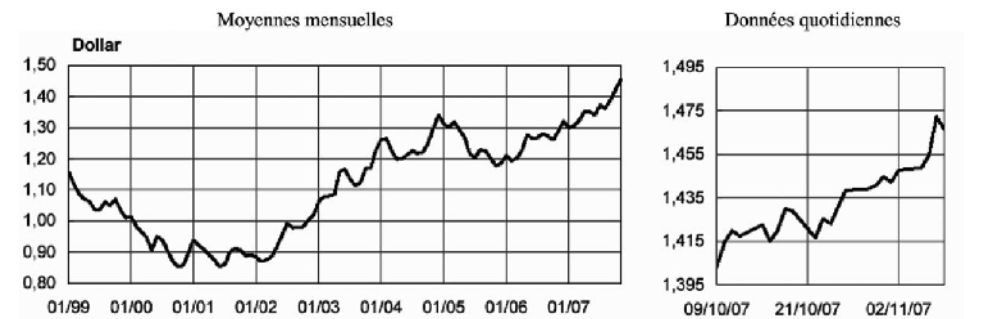
ANNEXES

- Annexe 1** : Taux de change de l'euro vis à vis du dollar
- Annexe 2** : Echanges extérieurs et soldes des transactions courantes
- Annexe 3** : Balances des paiements de la zone euro
- Annexe 4** : Variation des indices de prix à la consommation
- Annexe 5** : Croissance du produit intérieur brut en volume
- Annexe 6** : Finances publiques
- Annexe 7** : Taux d'intérêt à long terme
- Annexe 8** : Taux directeurs de l'Eurosystème et taux d'intérêt à court terme

ANNEXE 1

Taux de change de l'euro vis-à-vis du dollar (cotation au certain)

	année 1999	année 2005	année 2006	2007 mai	juin	juillet	août
Dollar							
Fin de période	1,0046	1,1797	1,3170	1,3453	1,3505	1,3707	1,3705
Moyenne sur la période	1,0658	1,2441	1,2556	1,3511	1,3419	1,3716	1,3622



Source : Banque de France

ESPRIT DE L'ÉPREUVE	SUJET	CORRIGE	RAPPORT
---------------------	-------	---------	---------

ESPRIT DE L'ÉPREUVE	SUJET	CORRIGE	RAPPORT
---------------------	-------	---------	---------

ANNEXE 2

Echanges extérieurs et soldes des transactions courants

(en pourcentage du PIB, à prix courants)

	Biens et services (comptes nationaux)				Soldes des Transactions courantes				
	Exportations		Importations						
	2006	2007*	2006	2007*	2003	2004	2005	2006	2007*
France	27,0	27,6	28,6	29,3	0,3	-0,7	-2,1	-2,0	-1,9
Allemagne	44,9	47,2	39,6	41,1	2,0	3,9	4,2	4,7	5,6
Autriche	57,6	59,7	52,0	54,0	1,7	2,1	2,9	3,7	3,2
Belgique	88,7	90,3	85,9	87,1	4,5	3,6	2,5	2,3	2,7
Espagne	26,1	26,7	32,3	33,1	-4,0	-5,9	-7,5	-8,5	-9,1
Finlande	44,4	45,4	37,9	38,8	5,9	7,7	4,9	5,9	6,1
Grèce	21,3	21,7	30,0	30,2	-10,1	-9,5	-9,2	-11,5	-11,0
Irlande	79,7	79,8	68,4	68,6	-0,1	-1,0	-3,1	-2,6	-3,9
Italie	27,8	29,1	28,7	29,6	-0,9	-0,5	-1,2	-2,0	-1,7
Luxembourg	177,2	186,5	149,4	156,8	8,0	11,8	11,1	8,6	10,5
Pays-Bas	74,2	75,1	66,5	67,3	6,1	8,6	7,1	9,9	9,2
Portugal	31,1	32,3	38,9	38,8	-6,5	-8,0	-9,6	-9,8	-9,5
Zone euro à 12	40,2	41,5	39,1	40,1	0,5	0,8	0,0	0,0	0,2
Union européenne à 25	39,8	41,1	39,5	40,6	0,2	0,3	-0,4	-0,6	-0,5
Etats-Unis	11,1	11,7	16,9	17,0	-4,7	-5,6	-6,2	-6,2	-5,8

*2007 : prévisions AMECO

Source AMECO

ANNEXE 3

Balance des paiements de la zone euro (milliards d'euros)

	Cumuls 12 mois			Cumuls 3 mois glissants			Montants mensuels
	décembre 2005 (b)	décembre 2006 (b)	août 2007 (c)	août 2006 (b)	août 2007 (c)	juin 2007 (b)	juillet 2007 (c)
Compte de transactions courantes (1)	-1,9	-9,7	23,1	-6,6	14,5	6,9	3,8
<i>Biens (1)</i>	45,4	28,6	65,5	1,0	20,2	7,4	5,7
<i>Services (1)</i>	34,8	35,8	42,2	8,5	11,3	4,2	3,3
<i>Revenus (1)</i>	-11,6	1,4	-7,9	2,4	0,4	0,0	0,7
<i>Transferts courants (1)</i>	-70,5	-75,5	-76,7	-18,5	-17,3	-4,7	-5,9
Compte de capital	12,1	10,1	13,7	2,5	1,2	0,1	0,9
Compte financier	25,5	117,1	121,1	13,3	80,4	-19,5	47,1
<i>Investissements directs</i>	-210,0	-158,8	-179,3	-32,1	-45,8	-37,4	0,1
- Hors zone euro	-301,6	-322,6	-368,3	-38,7	-81,4	-42,8	-12,9
- Dans la zone euro	91,6	163,8	189,0	6,6	35,4	5,3	13,0
<i>Invest. de portefeuille</i>	146,1	263,5	403,4	50,8	114,1	70,6	30,2
- Avoirs	-411,2	-494,6	-505,0	-70,8	-57,9	-39,5	-35,1
dont actions	-134,1	-135,2	-58,9	-14,9	8,9	3,9	-2,1
- Engagements	557,2	757,9	908,4	121,6	172,0	110,1	65,3
dont actions	263,2	289,7	314,6	89,9	93,4	71,0	49,8
<i>Produits financiers dérivés</i>	-13,9	-1,9	-46,8	2,7	-33,0	-9,7	-10,8
<i>Autres investissements</i>	85,3	15,5	-45,1	-7,4	48,9	-41,1	30,8
dont IFM	88,0	-31,2	-31,9	-18,5	16,3	41,0	10,4
<i>Avoirs de réserve</i>	18,0	-1,3	-11,1	-0,7	-3,8	-1,9	-3,2
Erreurs et omissions nettes	-35,8	-117,5	-157,9	-17,8	-100,9	5,6	-52,8
Balance de base (2)	-67,4	103,0	213,4	25,9	55,8	37,4	25,2

(a) Chiffres définitifs - (b) Chiffres semi-définitifs - (c) Chiffres provisoires

(1) données brutes pour les années et le cumul sur 12 mois, données cvs-cjo pour les résultats mensuels et les cumuls sur 3 mois glissants.

(2) Ligne correspondant au cumul des transactions courantes (en données brutes), du compte de capital, des investissements directs, des investissements de portefeuille et produits financiers dérivés.

Source : Banque de France

ESPRIT DE L'ÉPREUVE SUJET CORRIGE RAPPORT

ESPRIT DE L'ÉPREUVE SUJET CORRIGE RAPPORT

ANNEXE 4

Variation des indices de prix à la consommation (%)

	En moyenne annuelle			En variation mensuelle					
	2004	2005	2006	2007					
				mai	juin	juillet	août	sept	oct
France	2,1	1,7	1,7	0,3	0,1	-0,2	0,4	0,1	
Allemagne	1,7	2,0	1,7	0,2	0,1	0,4	-0,1	0,1	0,2
Autriche	2,0	2,3	1,4	0,3	0,1	0,0	-0,1	0,2	
Belgique	2,1	2,8	1,8	-0,1	0,0	0,4	-0,1	0,1	0,5
Espagne	3,0	3,4	3,5	0,3	0,2	-0,7	0,1	0,3	
Finlande	0,2	0,6	1,6	-0,1	0,2	-0,1	0,1	0,5	
Grèce	2,9	3,5	3,2	0,2	-0,1	-0,8	-0,7	-2,0	
Irlande	2,2	2,4	3,9	0,4	0,2	0,3	0,5	0,3	0,1
Italie	2,2	2,0	2,1	0,3	0,2	0,2	0,2	0,0	0,4
Luxembourg	2,2	2,5	2,7	0,2	0,2	-1,0	1,2	0,1	0,6
Pays-Bas	1,2	1,7	1,4	0,1	-0,4	-0,5	0,2	0,6	0,0
Portugal	2,4	2,3	3,1	0,2	-0,1	-0,3	-0,4	0,4	
Slovénie	3,6	2,5	2,5	1,2	0,4	0,0	0,3	0,4	0,7
Zone euro	2,1	2,2	2,2	0,2	0,1	-0,2	0,1	0,4	
Etats-Unis	2,7	3,4	3,2	0,6	0,2	0,0	-0,2	0,3	

Source : Banque de France

ANNEXE 5

Croissance du produit intérieur brut en volume (%)
(PIB au prix de l'année précédente chaînés en données cvs-cjo)

	En moyenne annuelle			En variation trimestrielle					
	2004	2005	2006	2006			2007		
				T2	T3	T4	T1	T2	T3
France	2,3	1,7	2,2	0,9	0,1	0,4	0,6	0,3	
Allemagne	0,6	1,0	3,1	1,3	0,7	1,0	0,5	0,3	
Autriche	2,3	2,3	3,1	0,8	0,8	0,8	0,9	0,9	
Belgique	2,8	2,0	2,9	0,8	0,8	0,7	0,7	0,6	0,4
Espagne	3,3	3,6	3,9	1,1	0,9	1,1	1,0	0,9	
Finlande	3,7	2,9	4,9	1,4	0,7	2,3	0,7	0,9	
Grèce (a)	4,7	3,7		-0,4	2,2	-0,4	3,2	-0,9	
Irlande (a)	4,3	5,9	5,7	0,7	3,2	-1,6	5,4	-1,4	
Italie	1,0	0,2	1,9	0,6	0,3	1,1	0,3	0,1	
Luxembourg (a)	5,0	5,0	6,0	0,7	1,1	1,9	0,9	1,3	
Pays-Bas	2,2	1,5	3,0	1,1	0,6	0,7	0,8	0,3	
Portugal (a)	1,5	0,5	1,3	0,8	0,1	0,3	0,6	0,5	
Slovénie	4,0	4,3	5,5	2,4	1,4	1,3	2,2	1,2	
Zone euro (a)	1,8	1,6	2,9	1,0	0,6	0,8	0,8	0,3	
Etats-Unis (a)	3,6	3,1	2,9	0,6	0,3	0,5	0,2	0,9	1,0

(a) PIB aux prix de l'année précédente chaînés en données cvs et partiellement cvs-cjo pour la zone euro.

Source : INSEE, Eurostat

ESPRIT DE L'ÉPREUVE SUJET CORRIGE RAPPORT

ESPRIT DE L'ÉPREUVE SUJET CORRIGE RAPPORT

ANNEXE 6

Finances publiques (% du PIB)

	Recettes totales des APU (a)		Dépenses totales des APU (b)		Solde des finances publiques (c)(d)				Dette brute des APU (c)(d)			
	2005	2006	2005	2006	2003	2004	2005	2006	2003	2004	2005	2006
France	50,7	50,8	53,7	53,4	-4,1	-3,6	-2,9	-2,5	62,9	64,9	66,7	64,2
Allemagne	43,5	43,8	46,9	45,4	-4,0	-3,8	-3,4	-1,6	63,8	65,6	67,8	67,5
Autriche	42,2	47,8	49,9	49,3	-1,6	-1,2	-1,6	-1,4	64,6	63,8	63,4	61,7
Belgique	49,5	48,9	51,9	48,6	-0,0	-0,0	-2,3	0,4	98,6	94,2	92,2	88,2
Espagne	39,4	40,4	38,5	38,6	-0,2	-0,3	1,0	1,8	48,7	46,2	43,0	39,7
Finlande	53,0	52,5	50,5	48,8	2,5	2,3	2,7	3,8	44,3	44,1	41,4	39,2
Grèce	38,0	39,5	43,2	42,3	-5,6	-7,3	-5,1	-2,5	97,9	98,6	98,0	95,3
Irlande	35,4	37,1	34,2	34,2	0,4	1,3	1,2	2,9	31,1	29,5	27,4	25,1
Italie	44,0	45,6	48,3	50,1	-3,5	-3,5	-4,2	-4,4	104,3	103,8	106,2	106,8
Luxembourg	41,7	39,7	41,8	39,0	0,5	-1,2	-0,1	0,7	6,3	6,4	6,2	6,6
Pays-Bas	44,9	46,7	45,2	46,1	-3,1	-1,7	-0,3	0,6	52,0	52,4	52,3	47,9
Portugal	41,7	42,5	47,7	46,4	-2,9	-3,4	-6,1	-3,9	56,9	58,3	63,7	64,8
Slovénie	44,5	44,1	46,0	45,3	-2,7	-2,3	-1,5	-1,2	27,9	27,6	27,4	27,1
Zone euro	50,7	50,8	53,7	53,4	-4,1	-3,6	-2,9	-2,5	62,9	64,9	66,7	64,2
Etats-Unis	32,9	34,1	36,6	36,4	-4,8	-4,6	-3,7	-2,3	61,0	61,8	62,2	61,5

(a) Ensemble des recettes courantes.

(b) Dépenses courantes + dépenses en capital nettes. Les recettes issues de la vente de licences UMTS sont enregistrées comme des dépenses en capital avec un signe négatif.

(c) Pour les pays européens, chiffres notifiés à la Commission européenne en avril 2007 et vérifiés par Eurostat.

(d) Pour les pays non européens, chiffres définis par le système européen des comptes (SEC 1995) (source OCDE).

Sources : Commission européenne, Eurostat, OCDE

ANNEXE 7

Taux d'intérêt à long terme

	année 1999	année 2005	année 2006	2007		
				mai	juin	juillet
France						
<i>Fin de période</i>	5,47	3,29	3,98	4,47	4,62	4,45
<i>Moyenne de la période</i>	4,62	3,41	3,79	4,34	4,62	4,58
Zone euro						
<i>Fin de période</i>	5,49	3,36	4,06	4,49	4,67	4,49
<i>Moyenne de la période</i>	4,66	3,44	3,86	4,37	4,66	4,63
Royaume-Uni						
<i>Fin de période</i>	5,54	4,09	4,74	5,25	5,48	5,25
<i>Moyenne de la période</i>	5,06	4,41	4,50	5,14	5,42	5,41
Etats-Unis						
<i>Fin de période</i>	6,54	4,40	4,77	4,98	5,15	4,87
<i>Moyenne de la période</i>	5,73	4,33	4,85	4,81	5,17	5,07

Source : Banque de France

ANNEXE 8

Taux directeurs de l'Eurosystème et taux d'intérêt à court terme

	année 1999	année 2005	année 2006	2007					
				mai	juin	juillet	août	sept	oct
Taux directeurs									
<i>Moyenne de la période</i>									
OPR (a)	2,71	2,02	2,75	3,75	3,90	4,00	4,00	4,00	4,00
Facilité de dépôt	1,75	1,02	1,75	2,75	2,90	3,00	3,00	3,00	3,00
Facilité de prêt marginal	3,78	3,02	3,75	4,75	4,90	5,00	5,00	5,00	5,00
Eonia									
<i>Fin de période</i>	3,75	2,42	3,69	3,85	4,14	4,08	4,29	4,16	4,13
<i>Moyenne de la période</i>	2,74	2,09	2,83	3,79	3,96	4,06	4,05	4,03	3,94
Euribor 3 mois									
<i>Fin de période</i>	3,34	2,49	3,73	4,12	4,18	4,26	4,74	4,79	4,60
<i>Moyenne de la période</i>	2,96	2,18	3,08	4,07	4,15	4,22	4,54	4,74	4,69
Taux intérieurs à 3 mois									
Zone euro									
<i>Fin de période</i>	3,30	2,47	3,71	4,11	4,16	4,25	4,70	4,77	4,58
<i>Moyenne de la période</i>	2,93	2,17	3,06	4,06	4,13	4,21	4,51	4,71	4,65
Royaume-Uni									
<i>Fin de période</i>	5,98	4,57	5,26	5,75	5,97	5,99	6,59	6,06	6,19
<i>Moyenne de la période</i>	5,46	4,69	4,79	5,72	5,82	5,97	6,33	6,57	6,21
Etats-Unis									
<i>Fin de période</i>	5,97	4,53	5,34	5,33	5,33	5,32	5,71	5,31	4,90
<i>Moyenne de la période</i>	5,37	3,54	5,16	5,31	5,33	5,33	5,48	5,53	5,16

Source : Banque de France

RAPPORT

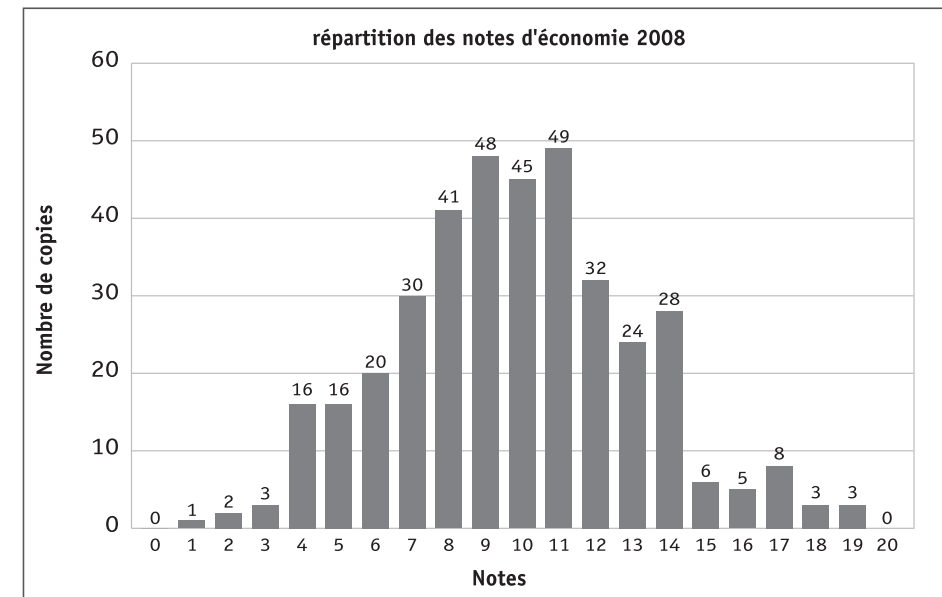
COMMENTAIRE GENERAL

380 candidats ont composé en économie sur l'un des deux sujets proposés.

La moyenne générale de l'épreuve s'établit à 9,8 et l'écart type à 3,3 (Mode : 11 ; médiane : 9,3)

Sujet 1 : 329 candidats (86,58 %), la moyenne s'établit à 10,02

Sujet 2 : 51 candidats (13,42 %), la moyenne s'établit à 8,75



42 % des candidats ont au moins 10, et 14% ont treize et plus. L'écart type est de 3,3 soit une valeur suffisante pour permettre à l'épreuve de remplir sa fonction d'étalement et de distinguer les meilleurs candidats dans cette matière.

10 % des copies ont une note de 5 ou moins, traduisant ainsi des défaillances lourdes que cela soit sur le plan du fond comme sur celui de la forme.

ESPRIT DE L'ÉPREUVE SUJET CORRIGE **RAPPORT**ESPRIT DE L'ÉPREUVE SUJET CORRIGE **RAPPORT****REMARQUES GENERALES****Taille des copies**

Les candidats doivent respecter le nombre de pages souhaitées (6) avec une tolérance de ± 1 .

Les copies trop courtes sont pénalisées, même si la pertinence de devoir réalisé doit bien évidemment tempérer la sanction.

Les copies trop longues ne seront pas sanctionnées si la qualité est présente, elles seront pénalisées dans le cas contraire (digression, hors sujet...).

Orthographe et expression

Les défaillances lourdes dans le maniement de la langue française sont pénalisées (1 pt).

1 point pourra être retiré par tranche de 10 fautes d'orthographe.

Construction du devoir

Le candidat doit clairement identifier introduction, développement et dissertation.

En ce qui concerne l'introduction, l'annonce de plan est obligatoire. La définition des termes et l'exposé de la problématique sont les points essentiels qu'il convient de valoriser.

En ce qui concerne le développement, les parties doivent être équilibrées et conformes à l'annonce de plan figurant en introduction.

Le plan peut être apparent. Si ce n'est pas le cas, les parties et sous parties doivent être relativement explicites.

La rédaction de transitions entre les parties doit être valorisée.

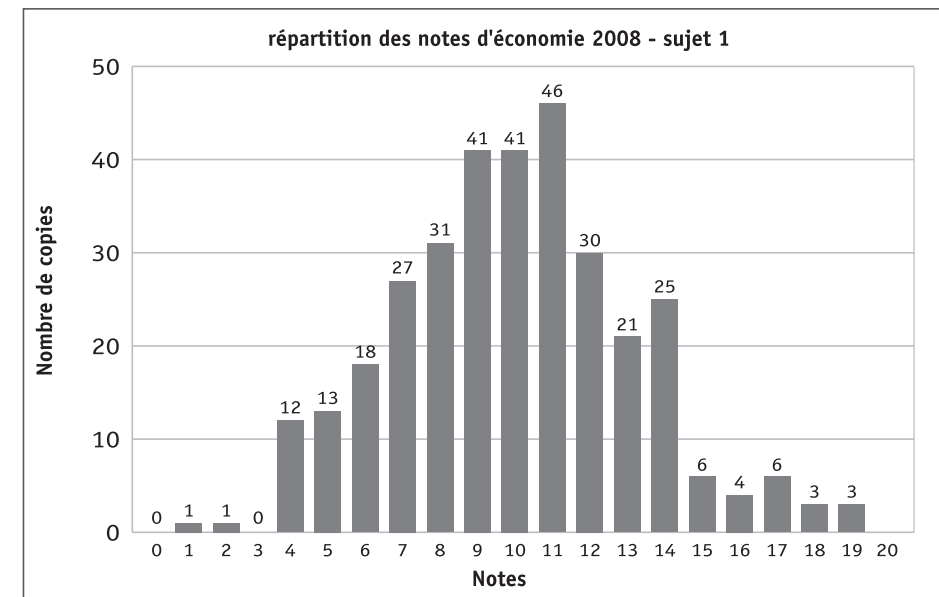
La conclusion ne doit pas nécessairement être longue. Elle doit répondre à la question posée.

Une ouverture exotique et non pertinente pourra être sanctionnée.

Il convient de valoriser les étudiants maîtrisant l'exercice de la dissertation, capables de construire correctement une réponse argumentée et structurée.

REMARQUES PARTICULIERES AU SUJET 1

Au regard de l'émergence de nouvelles puissances économiques (Chine, Inde...), peut-on dire que l'industrie française est vouée au déclin ?



Les étudiants ont largement privilégié ce sujet (86,58 % des copies) car d'actualité, qui a été en moyenne bien mieux traité que le second.

Les faiblesses générales rencontrées dans les copies sont d'abord liées à la difficulté à envisager tous les aspects que supposait le sujet : analyse des pays émergents, difficultés industrielles de la France (imputables ou non aux pays émergents), atouts français et moyens d'action des pouvoirs publics. L'analyse était fréquemment partielle. Par ailleurs, les copies ont parfois privilégié l'étude des pays émergents à celle de l'industrie française qui constituait tout de même le cœur du sujet.

Les connaissances se sont fréquemment révélées superficielles et les apports théoriques très limités, mal maîtrisés, voire non pertinents pour le sujet.

Quelques copies excellentes, en revanche, apportent une réponse argumentée à la question posée dans un style élégant et plein de maturité.

ESPRIT DE L'ÉPREUVE

SUJET

CORRIGE

RAPPORT

ESPRIT DE L'ÉPREUVE

SUJET

CORRIGE

RAPPORT

CE QUI ÉTAIT ATTENDU POUR LE SUJET 1**Pour obtenir une note entre 8 et 10 :**

On attendra du candidat qu'il soit capable de :

- avoir quelques connaissances élémentaires sur l'industrie française et la montée en puissance de pays tels que la Chine,
- exposer une théorie explicative d'un déclin présumé (déversement...),
- distinguer la compétitivité-prix et la compétitivité hors prix,
- aborder le facteur savoir et la protection de la propriété intellectuelle,
- évoquer la notion de spécialisation et d'avance technologique (Posner).

Pour obtenir une note entre 10 et 13 :

On attendra du candidat qu'il soit capable de :

- exposer une problématique pertinente mettant l'accent sur le concept de compétitivité,
- s'interroger sur le caractère non souhaitable d'un déclin trop important en raison des effets d'entraînement de l'industrie (Schumpeter...),
- aborder le "renouveau" de la politique industrielle,
- évoquer quelques réalisations en matière de politique française (pôles de compétitivité) et/ou européenne (politique de concurrence, stratégie de Lisbonne).

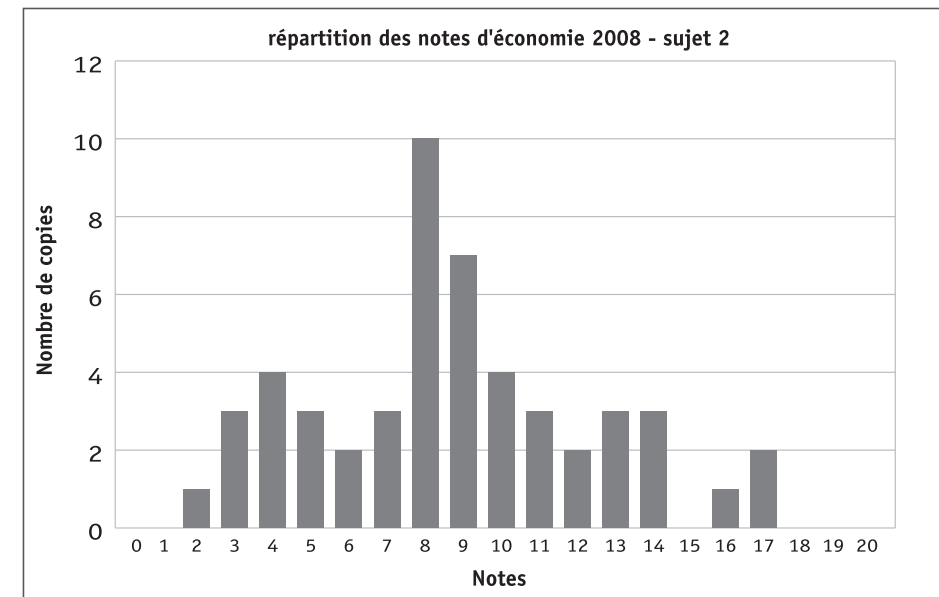
Pour obtenir plus de 13 :

Le candidat se distinguera par la richesse et la finesse de son argumentation et de sa réflexion :

- les références théoriques abordées sont précises (mécanismes, auteurs),
- les faits et politiques relatifs au sujet sont maîtrisés,
- la notion d'externalité positive conduisant à de "bonnes et mauvaises" spécialisations et pouvant justifier le renouveau de la politique industrielle est abordée,
- les éléments conjoncturels (appréciation de l'euro, hausse du pétrole...) pouvant exercer un impact sur l'industrie sont abordés, mis en relation avec le sujet de façon pertinente et mesurée.

REMARQUES PARTICULIÈRES AU SUJET 2

L'appréciation relative de l'euro vis-à-vis du dollar est-elle justifiée par les fondamentaux de ces deux économies ?



Le sujet n°2 a été très diversement traité et regroupe les copies les plus faibles, les documents fournis en support ayant certainement eu un effet d'attraction (à tort) sur les étudiants les moins bien préparés à l'épreuve.

Un certain nombre d'étudiants ont produit des copies, en partie ou en totalité hors sujet (analyse des conséquences d'une variation de change, intérêt de l'Euro comme monnaie unique, intérêt d'une monnaie forte...). Beaucoup de copies ne se sont pas (ou peu) appuyées sur les documents fournis en annexe, alors même qu'ils auraient permis de mieux borner le sujet.

Le sujet nécessitait d'aborder les déterminants du change (PPA, PTI...), or les théories associées ne sont pas connues ou mal maîtrisées par bon nombre d'étudiants ayant opté pour ce travail.

Trop souvent, par ailleurs, l'argumentation était légère et sans référence aux documents, l'expression étant plus journalistique qu'universitaire.

CE QUI ÉTAIT ATTENDU POUR LE SUJET 2**Pour obtenir une note entre 8 et 10 :**

On attendra du candidat qu'il soit capable de :

- exposer correctement les mécanismes de la PPA et de la PTI,
- aborder d'autres déterminants du change : solde extérieur, politique monétaire...
- expliquer que le taux de change est le résultat d'un jeu d'offre et de demande sur le marché des changes.

Pour obtenir une note entre 10 et 13 :

On attendra du candidat qu'il soit capable de :

- exposer une problématique pertinente : l'évolution du taux de change de l'euro s'explique-t-elle par des déterminants structurels ?
- prendre du recul sur les explications théoriques et la réalité des faits.

Pour obtenir plus de 13 :

Le candidat se distinguera par la richesse et la finesse de son argumentation et de sa réflexion :

- les références théoriques abordées sont précises (mécanismes, auteurs),
- les comportements sur les marchés financiers sont abordés (mimétismes, prophéties auto-réalisatrices, surréaction),
- le candidat s'applique à l'utilisation du dossier documentaire pour appuyer son argumentation.